



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

taux

Question écrite n° 124426

Texte de la question

M. Michel Vauzelle attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur l'augmentation de la TVA dans la restauration et les risques que cette dernière fait peser sur les acquis sociaux des salariés de ce secteur. Ainsi, au moment de l'importante baisse de TVA sur la restauration, un avenant à la convention collective des hôtels, cafés et restaurants a été signé prévoyant le versement, notamment, d'une prime dite TVA, contrepartie insuffisante à l'avantage fiscal accordé. Cette prime était liée au maintien de la TVA à 5,5 %, l'augmentation du taux à 7 %, sans clarification supplémentaire, pourrait la remettre en question. Il lui demande donc quelles mesures il compte prendre afin que les acquis sociaux liés à l'avenant n° 6 de la convention collective des hôtels, cafés et restaurants soient maintenus.

Données clés

Auteur : [M. Michel Vauzelle](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (16^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 124426

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 décembre 2011, page 13023

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)